

Santé Dans les locaux de l'hôpital des Marches de Bretagne

Un nouveau service à domicile



De gauche à droite : Xavier Henry (directeur), Elise Bourgeois (infirmière), Rémy Coudron (président HAD 35), Gilles Châtel (trésorier), Marie-Georges Monnier (aide-soignante) et Jean-Charles Repéssé (médecin coordonnateur).

L'association HAD 35 a emménagé dans 150 m² de locaux de l'hôpital des Marches de Bretagne à Saint-Brice. L'inauguration avait lieu mardi.

Ce qui est nouveau : « On a voulu s'installer dans le territoire et avoir une équipe plus localisée », annonce Rémy Coudron, le président de l'association HAD 35 qui rayonne dans toute l'Ille-et-Vilaine⁽¹⁾ depuis 2004.

HAD signifie hospitalisation à domicile. L'association basée à Rennes, et autorisée par l'Agence régionale de santé, rayonne sur 90 communes, emploie 80 équivalents temps plein et accompagne 120 patients par jour.

attentes des personnes éligibles à l'hospitalisation à domicile et d'augmenter notre capacité de prise en charge », estime Rémy Coudron qui précise : « Il s'agit d'un outil complémentaire. Nous travaillons avec tous les acteurs de santé.

Le statut : établissement de santé privé à but non lucratif. Autrement dit, « on répond à toutes les contraintes et on assume toutes les responsabilités d'un établissement sanitaire classique ». Les soins sont dispensés par des professionnels du HAD ou libéraux sous convention.

Sur prescription médicale

Qui est éligible ? « Le premier critère est médical : des soins techni-

cicatrisation, les soins palliatifs, l'obstétrique dans certains cas ou encore une dépendance lourde peuvent être pris en charge aux mêmes conditions qu'une hospitalisation ordinaire, c'est-à-dire sur prescription médicale.

Les avantages : le maintien à domicile présente des vertus pour le patient mais il est aussi moins coûteux (180€ par jour en moyenne contre 7 à 800€ en institution) et permet de désengorger des hôpitaux déjà surchargés.

La complémentarité avec d'autres services, comme les soins infirmiers à domicile (SSIAD) qui seront également bientôt hébergés par l'hôpital local, est une volonté clairement affichée.